



## Autorisation des parents : Camp et cantonnement

Aucun campeur n'est autorisé à quitter le terrain de camp sauf pour les excursions ou sorties prévues dans le programme. Si le campeur doit quitter le camp pour quelque raison que ce soit, en faire la demande par écrit.

L'équipe d'animation fournit tous les soins nécessaires en cas d'urgence. Les campeurs qui requièrent des soins spéciaux, injections ou autres feront parvenir à la direction du camp, une semaine au moins avant le départ, un avis du médecin donnant les instructions nécessaires. Tout médicament que le campeur doit prendre pendant la durée du camp doit être étiqueté et remis à l'infirmière ou à l'adulte éducateur responsable dès l'arrivée au camp.

Le programme du camp peut comprendre : natation, canotage, excursions, dressage de tentes, etc...

Votre jeune souffre-t-il de quelque incapacité physique qui l'empêcherait de participer entièrement à ces activités ?      Oui : \_\_\_\_\_      Non : \_\_\_\_\_

Si **oui**, veuillez préciser : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Sachant que toutes les précautions seront prises, je dégage les autorités de l'unité de toute responsabilité en cas d'accident et j'autorise l'adulte éducateur responsable du camp à consulter un médecin, à recourir à ses soins s'il le juge nécessaire pour la santé de mon enfant et j'accepte la responsabilité financière de ces soins s'ils dépassent l'indemnité payée par le plan provincial d'assurance - maladie et par l'assurance de l'Association.

- Quand la santé et la sécurité du campeur sont en cause.
- Quand le médecin ou l'infirmière conseille des soins plus élaborés, soins qui réclament le consentement des parents.
- Quand toutes les démarches pour rejoindre les parents ou le tuteur ont échoué ou quand l'urgence du cas ne laisse pas le temps de faire ces démarches.

Il est laissé à la discrétion de l'adulte éducateur responsable du camp de prendre les décisions qui s'imposent sur la santé et la sécurité du campeur.

J'accepte ce qui précède et autorise mon enfant \_\_\_\_\_  
à participer au camp ou cantonnement du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ .

\_\_\_\_\_  
Signature des parents ou tuteur

\_\_\_\_\_  
Date

Nom, adresse et no de tél. de la personne à avertir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_